

LA GAZETTE DE Ponsonnas

Bulletin Municipal n° 66

AVRIL 2023

L'Édito

Nous mettons l'accent, dans ce numéro, sur le principal chantier de travaux publics de l'exercice, le remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable reliant la tête de réseau à la Montée de La Butte via la Route de Cognet.

Nous tenons à souligner le professionnalisme des Entreprises Carron, Eiffage et FAR qui, en partenariat étroit avec Alp'études, le Maître d'œuvre, l'Adjoint aux questions techniques et les services de la mairie, ont mené à bien ces travaux relativement complexes.

Nous remercions aussi les institutions qui nous ont accompagné financièrement en nous attribuant des subventions : le Département de l'Isère, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Drac et de la Romanche et EDF.

L'excédent budgétaire de la commune, particulièrement celui du Budget Annexe Eau, nous a permis de dégager l'autofinancement nécessaire pour boucler le plan de financement sans devoir recourir à l'emprunt.

La bonne santé financière de la commune a incité le Conseil Municipal à ne pas majorer en 2023 les taux communaux des taxes locales ni le tarif de l'eau.

C'est une façon pour nous de ménager le budget des administrés mis à mal par l'inflation.

En page 8, nous rendons hommage à Marcel Jacob, le doyen de notre commune, dont il a été conseiller municipal de 1983 à 1989, décédé à son domicile à l'aube de ses 99 ans.

En contrepoint, le Carnet Familial nous donne l'occasion de nous réjouir du mariage de Pierre Bonnois, 1er adjoint de Ponsonnas de 2014 à 2020, avec Marie Prosche. Ainsi va la vie d'une collectivité avec ses peines et ses joies.

Bonne lecture !



Jean-Marc Laneyrie



SOMMAIRE DU N° 66

- L'Édito	P 1
- La cérémonie des vœux de la Municipalité	P 2
- Des finances communales saines	P 3
- Ponsonnas en travaux	P 4 et 5
- La remise en état de la RN 85	P 6 et 7
- Lutte contre le frelon asiatique	P 7
- In Memoriam....Marcel Jacob	P 8
- Carnet Familial	P 8
- Réservez dans vos agendas	P 8

Cérémonie des vœux de la Municipalité

Même si elle commence à dater, nous ne saurions passer sous silence la Cérémonie des Vœux de la Municipalité qui s'est tenue dans la salle Auguste Moizan, autrement dit la salle des fêtes, le 22 janvier 2023.

Il s'agissait de renouer avec une tradition conviviale mise sous l'éteignoir pendant trois ans en exécution des consignes préfectorales justifiées par la crise sanitaire.



« On ne peut pas dépenser plus que ce qu'on gagne et quand on peut, on fait des économies pour provisionner les dépenses futures. De ce point de vue, 2022 aura été une petite année en termes de dépenses d'investissement alors que 2023 va nous coûter cher... »
(Voir ci-contre l'état récapitulatif des principales réalisations de l'année 2022 et opérations d'investissement prévues en 2023)

Le Maire Jean-Marc Laneyrie a rendu hommage au Ponsonnarau et aux Ponsonnarelles disparus au cours de l'année écoulée : Christophe Lendais, conseiller municipal en exercice, mais aussi Gisèle Sgambatto, Renée Rey, Denise Vincent, Marcelle Marchiol et Monique Jacob.

Il s'est réjoui de la venue au monde d'Aylann et Yorick Gauthier ainsi que de Pierro de Finance Gonnet.



« ...En ce qui concerne l'eau, la campagne de recherche de fuites que nous avons menée tout au long de l'année a permis d'améliorer très nettement le rendement du réseau, donc de réduire l'importation d'eau en provenance de La Mure... ».

«... Le remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable qui relie la tête de réseau à la Montée de La Butte va coûter de l'ordre de 100 000 euros. Heureusement, nous avons pu obtenir des subventions pour réduire le coût net de ces travaux pour la commune, au total environ 40 % du coût HT des travaux. Merci au



Puis, il a fait le point sur la situation de la commune en soulignant qu'une commune se gère comme un ménage.

Département de l'Isère, à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Drac et de la Romanche et à EDF de nous accompagner pour financer cet investissement... ».

Le Maire a conclu son allocution en remerciant l'équipe municipale qui œuvre collectivement au bon fonctionnement de la commune : les Adjoint(e)s Michel Darjo et Mady Lemke-Talotta, les Conseillers et Conseillères Brigitte Cassard, Alexandra Chassande-Patron, Olivier Doerler, Hervé Jacob, Gérard Koch et Cédric Vincent, le Secrétaire de Mairie Olivier Romand, l'Agent Technique Polyvalent Mathieu Bondaz, sans oublier les membres et bénévoles de la Commission Animation qui s'impliquent dans l'organisation de tous les événements festifs initiés par la commune, avant de présenter, au nom du Conseil Municipal, ses meilleurs vœux à l'assistance.



La dégustation des galettes des rois confectionnées par Mady récompensa le public de son écoute attentive.

Puis, les conversations entre convives et avec les élus allèrent bon train et permirent de faire émerger au moins un sujet d'actualité préoccupant, les dangers de la circulation piétonne le long de la Route de Cognet.

La Cérémonie des Vœux, c'est d'abord un moment de convivialité mais aussi une occasion d'échanges utiles entre habitants et avec la Municipalité. ■



Des finances communales saines

Les Comptes administratifs 2022 (Budget Principal + Budget Annexe Eau), corroborés par les comptes de gestion dressés par la Direction des Services Fiscaux, reflètent une situation financière saine. Ainsi, l'**excédent global de clôture**, qui correspond aux réserves ou fonds de roulement de notre collectivité, après provisionnement de la plupart des dépenses d'investissement prévues en 2023, **s'élève à 286 087,33 €**.

Fort de ce constat, **le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des taxes locales** qui restent stables à **28,40 % pour le foncier bâti, 42,13 % pour le foncier non bâti et 7,14 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires** (les résidences principales étant totalement exonérées à compter de 2023).

L'augmentation des impôts locaux mis en recouvrement à l'automne 2023 procédera uniquement de la revalorisation des valeurs locatives foncières prévue par la Loi de Finances qui est censée tenir compte du taux d'inflation.

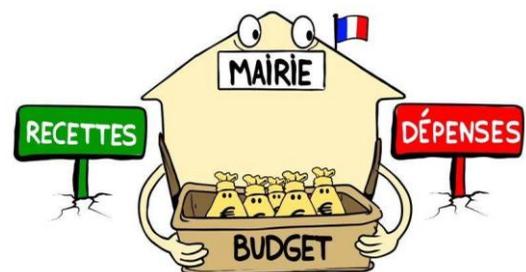
La pression fiscale, notamment modérée à Ponsonnas, ne s'aggravera pas.

Selon la même logique, **le Conseil Municipal a décidé de maintenir le tarif de l'eau potable en 2023-2024 au même niveau qu'en 2022-2023**, soit :

Consommation en m3	Prix en HT
De 0 à 150	1.00€/m3
De 151 à 250	1.10€/m3
Au-dessus de 250	1.30€/m3
Abonnement annuel	30€

Les principales réalisations de l'année 2022

- Mise en lumière de l'Eglise
- Réfection du Chemin du Flat
- Réfection du sol de la salle des fêtes et du hall de la mairie
- Suppression d'un bassin-abreuvoir et reconfiguration du réseau de drainage
- Nouveau logiciel comptable et administratif
- Boîte à livres extérieure et Cabane du Crick
- Remplacement des compteurs d'eau
- Remplacement de la conduite AEP longeant la RD 168 (études préalables)



Opérations d'investissement prévues en 2023

- Achat de la parcelle A 1143 (esplanade herbeuse jouxtant la mairie)
- Travaux VRD divers
- Achat de 2 bancs pour le carrefour du Flat
- Etude d'isolation du bâtiment mairie-salle des fêtes
- Suivi des mouvements de terrain
- Remplacement de la conduite AEP longeant la RD 168 (travaux)



Comment réglez vos prestations de services publics

1- Par prélèvement ou CB sur Internet
Rendez-vous sur le site payfip.gouv.fr

2- En espèces ou CB chez un buraliste agréé

Rendez-vous sur le site impots.gouv.fr/paiement-de-proximite

3- Par chèque à l'ordre du Trésor Public
19 Av. du Dr Tagnard, 38350 La Mure
Pensez à affranchir votre envoi !

Réglez vos prestations de services publics sur Internet



Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Comment payer ?

- 1 Vérifiez que votre avis, comporte :
- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement
- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Ponsonnas en travaux

Le principal chantier de l'année 2023 aura été le remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable (AEP) qui longe la Route de Cognet.

Cette opération était inscrite au Schéma Directeur Eau Potable de la commune.

La conduite d'origine, en amiante, cassante, vieillissante, était devenue trop fragile et exposait au risque de fuites. En 2022, deux bris de conduite ont été constatés en amont sur la partie muroise du réseau. Autre bonne raison de changer la conduite, son diamètre de 80 millimètres ne répondait plus aux normes de la défense incendie.

Accessoirement, il est apparu opportun d'affecter la majeure partie des réserves du Budget Annexe Eau à un programme profitant directement aux usagers de Ponsonnas avant que celles-ci soient récupérées par la Communauté de Communes de la Matheysine lors du transfert à l'intercommunalité de la compétence Eau et Assainissement imposé par la Loi au 1^{er} janvier 2026.

Le chantier s'est avéré relativement complexe. Le parti a été pris, pour des raisons économiques, d'implanter du côté Est (côté L'Enclos) la nouvelle conduite en PEHD (polyéthylène haute densité), de diamètre 125 millimètres qui alimente désormais toutes les habitations du secteur jusqu'à Cognet, tout en laissant en place la conduite d'origine maintenant désaffectée située du côté Ouest de la chaussée (côté La Butte).



La commune en a profité pour créer en bordure de chaussée un cheminement piétonnier sécurisé

Sensibilisée par certains riverains aux dangers de la circulation piétonne le long de la Route de Cognet, la commune a profité de la présence sur place des entreprises de travaux publics pour créer sur le bas-côté droit de la chaussée en allant sur La Mure un cheminement piétonnier sécurisé, mi-herbeux, mi-goudronné (pour permettre la circulation des poussettes), délimité par un marquage au sol en bande continue.

A hauteur des chicanes, des bordures T2 ont été posées pour dissuader les automobilistes trop pressés d'empiéter sur le bas-côté au risque de menacer la sécurité des piétons.

Pour ne pas entraver la circulation piétonne sur le bas-côté, les riverains ont été invités à tailler leur haie au ras du grillage marquant la limite entre le domaine public et leur domaine privé. Tous ont accepté de bonne grâce de faire le nécessaire, qu'ils en soient remerciés.



Coût des travaux : 86 934 € HT euros

Le chantier a été mené à bien grâce au professionnalisme des équipes des Entreprises Carron, adjudicataire du marché, Eiffage et FAR, sous-traitants, du maître d'œuvre Alp'études, et à la diligence des élus et agents de la commune qui ont supervisé les travaux.

Le coût total de l'opération s'élève à 86 934 € HT et a été financé sur les 2 exercices 2022 et 2023 comme suit :

- Subvention du Département de l'Isère : 19 100 €
- Subvention de la Commission Locale de l'Eau et d'EDF : 17 400 €
- Autofinancement communal : 50 434 €.

Merci à nos financeurs et à tous ceux qui ont contribué à la bonne réalisation de cette opération. ■JML



La « Cabane du Crick »

En hommage à Christophe Lendais

Le temps qui passe n'effacera pas le souvenir de Christophe Lendais, dit « Le Crick », conseiller municipal particulièrement impliqué dans l'exercice de son mandat, brutalement ravi à l'affection des siens et de ses collègues le 4 août 2022.

Pour honorer sa mémoire, le conseil municipal a décidé de donner son nom au local de service du « Jeu de La Fine », le terrain de boules historique de Ponsonnas, situé au bord du Chemin Neuf, dont il avait initié et mené à bien la remise en état avec l'aide de son ami Guy Vincent en 2019.

Ce local, en fait un abri de jardin déniché dans une surface de bricolage du Plateau, a été monté par Mathieu Bondaz, l'agent technique communal, sur une dalle confectionnée avec l'aide bénévole de deux habitants de Ponsonnas, Christian Bouchayer et Claude Jacob.

La « Cabane du Crick » sera inaugurée officiellement le 27 mai 2023 à l'occasion du « Challenge du Crick », un tournoi de pétanque à la bonne franquette organisé en son honneur et ouvert aux Ponsonnaises et Ponsonnaraux, sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

En espérant que le beau temps sera de la partie ! S'il pleut, on devra reporter la manifestation.



La remise en état de la RN 85 : Un chantier complexe mené à bien par la DIRMED*

La Route Nationale 85 (RN 85) est un axe majeur de la desserte du territoire matheysin qu'elle relie à la Côte d'Azur via les Alpes du Sud.

C'est une voie à grande circulation qui supporte le passage de près de 3000 véhicules par jour dans les 2 sens. A la sortie de La Mure en venant de Grenoble, la RN 85 serpente entre Ponsonnas et Sousville en franchissant à 3 reprises le ruisseau de Champagne qui marque la limite entre les 2 communes.

En septembre 2022, il est apparu que la chaussée était menacée d'effondrement par l'érosion causée par ce cours d'eau suite au « déboitage » partiel d'une buse (= conduite) très ancienne canalisant l'eau en amont. Les services de l'Etat (DIRMED) ont immédiatement réagi en veillant d'abord à sécuriser la circulation routière avant de lancer les travaux de réfection de la canalisation du ruisseau de Champagne puis de la chaussée. Un chantier complexe de grande ampleur qui s'est déroulé en partie sur notre commune.

Au début, un trou sous la route...

Tout a commencé par l'apparition d'un «fontis» (cavité consécutive à un effondrement) en contrebas de la RN 85, en-dessous de la célèbre « pissarote » du ruisseau de Champagne, la cascade bien connue des usagers de la Route Napoléon.

Dès la découverte de cette anomalie, le 19 septembre 2022, le service local de la DIRMED a mis en place une circulation en alternat pour éviter que les véhicules « chargent » la voie aval à l'aplomb du fontis, et a prévenu sa hiérarchie qui est venue analyser le phénomène sur place.

Dans un premier temps, il a été décidé de boucher le fontis et de remettre en état l'ancien tracé de la RN qui passait juste sous la « pissarote ».

Mais, très vite, on s'est rendu compte que le trou s'élargissait en se rapprochant de la route.



Fontis sous la route

On distingue le tracé ancien de la Route Napoléon, qui passe juste sous la « pissarote », du nouveau tracé qui permet de couper le virage.



La pissarote



La circulation a été déviée pendant les travaux de rétablissement de l'ancienne RN

Pour des raisons de sécurité évidentes, la DIRMED a donc fermé la RN à toute circulation en mettant en place, en concertation avec le Service Aménagement du Département de l'Isère, une déviation par Siévoz et Saint-Laurent-en-Beaumont (Les Miards).

Cette déviation a été opérationnelle pendant près d'un mois, du 25 septembre au 21 octobre.

Pendant ce laps de temps, la DIRMED a mobilisé en urgence différentes entreprises prestataires pour remettre en service la RN 85 dans son ancien tracé. Ces travaux ont consisté à poser de nouvelles buses pouvant supporter le passage des poids lourds, à construire une structure de chaussée, à installer des glissières de sécurité.

Une fois ces travaux terminés, les usagers ont de nouveau pu emprunter la RN 85 sous alternats au niveau de la zone concernée par l'ancien tracé, ce qui a permis de supprimer la déviation. Cette remise en service temporaire de l'ancien tracé de la RN 85 a coûté 300 000 euros TTC.

* **DIRMED** : La Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Méditerranée est un service dédié exclusivement à l'exploitation et à l'aménagement des **routes nationales** des régions Rhône-Alpes Auvergne, PACA et partiellement Occitanie.

2 millions de travaux



Un chantier de grande ampleur et une buse géante de 2 mètres de diamètre.

Après la pose de la nouvelle buse d'un diamètre de 2 mètres, il a fallu remblayer le terrain (0/200 insensible à l'eau) pour reconstruire la Route Napoléon selon le tracé définitif, refaire la structure de chaussée, goudronner, effectuer le marquage au sol, installer les glissières de sécurité. A signaler que toutes les dispositions nécessaires pour éviter la pollution de l'eau ont été prises comme la pose préalable d'une buse d'un diamètre de 500 mm en parallèle de la buse de 2 mètres pour pouvoir travailler hors d'eau.

La RN 85, ainsi rénovée, a été à nouveau ouverte à la circulation le 10 février 2023.

Une belle prouesse technique à mettre à l'actif des services de la DIRMED et de ses entreprises prestataires.

Le coût de reconstruction de la RN 85 s'est élevé à 2 millions d'euros TTC. ■JML

Nous remercions M. Serge Jacquet, responsable de la DIRMED à La Mure, qui a bien voulu nous donner toutes les informations utiles à la rédaction de cet article.



Une buse de 500 mm a été mise en service provisoirement pour permettre de travailler au sec et de prévenir tout risque de pollution



La RN85 a été remise en service le 10 février 2023

Lutte contre le frelon asiatique

A la différence du frelon européen, relativement placide, le frelon asiatique, apparu en France à partir de 2015, est un hyménoptère particulièrement agressif qui se nourrit notamment d'abeilles.

Cette espèce prédatrice tend à se multiplier rapidement au point de représenter un véritable fléau pour les ruchers.

La destruction des nids n'étant plus suffisante, la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère (GDS Isère) a mis en œuvre partout dans le Département, et notamment en Matheysine, y compris à Ponsonnas, un plan de piégeage des fondatrices à leur sortie d'hivernage, de février à mai.

Tous les apiculteurs du territoire ont installé des pièges dans des lieux appropriés (autour des ruchers, à proximité des anciens nids, près des points d'eau etc.).

Ces pièges ont pour fonction d'attirer et de retenir les fondatrices tout en minimisant la capture des insectes non ciblés.

Il est essentiel de respecter ces pièges. Si vous en découvrez au cours de vos promenades, surtout ne les touchez pas !

Si vous voyez un nid de frelons asiatiques, merci de le signaler en mairie

FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA





In Memoriam...Marcel Jacob

Marcel Jacob, le doyen de la commune, s'est éteint à son domicile le 20 mars 2023, 4 jours avant son 99^{ème} anniversaire. Il a rejoint Monique, son épouse, décédée le 9 novembre 2022.

Benjamin d'une fratrie de 6 enfants, Marcel est né en 1924 à La Grave (Hautes-Alpes). Alors qu'il est tout jeune enfant, ses parents viennent s'installer en Matheysine comme exploitants agricoles, d'abord à Pierre-Châtel, puis à St Pierre-de-Méarotz et enfin à Ponsonnas à partir de 1934.

Marcel est allé à l'école de Ponsonnas, Rue des Fontaines, de 1934 à 1938 avant d'apprendre le métier de plombier-chauffagiste qu'il exercera durant la majeure partie de sa vie professionnelle, d'abord comme salarié, notamment chez Villard, fabricant de fourneaux

bouilleurs à La Mure, puis comme patron. Entretemps, il a travaillé un an chez Michelin à Clermont-Ferrand et 7 ans à l'Atelier Mécanique des Houillères du Dauphiné.

En 1951, il épouse Monique avec qui il fonde une belle famille, riche de 6 enfants (Gérard, Christian, Marie-Christine, Yves, Claude et Hervé), 13 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

C'est au milieu des années 1960 qu'il crée sa propre entreprise de plomberie qui jouit rapidement d'une excellente notoriété. Il travaille en sous-traitance pour la Mine qui lui confie la création et la maintenance de réseaux de vapeur et équipe d'installations sanitaires de très nombreux logements à Ponsonnas, La Mure et dans les environs.

A l'âge de 62 ans, il prend une retraite bien méritée et coule des jours paisibles avec Monique dans leur maison de la Rue de l'Obiou.

Marcel était un homme modeste mais aussi affable et qui savait « se lâcher » quand la convivialité était de mise. A 90 ans, il n'hésitait pas à aller « guincher » sur la piste de danse au Repas des Anciens !

Il était une figure de la commune, unanimement appréciée. En témoigne la foule des amis qui sont venus lui rendre un dernier hommage lors de ses obsèques célébrées en l'Eglise de Ponsonnas le 27 mars.

A Hervé, notre collègue du conseil municipal, à Yves et Claude, habitants de notre commune, à leurs frères et sœurs et à toute leur famille, nous présentons nos condoléances attristées.

Carnet Familial

Mariage

**Pierre Bonnois
et
Marie-Hélène
Prosche
se sont dit
« oui » le 1^{er}
Avril 2023 en
la Mairie de
Ponsonnas**



*Avec nos félicitations et
meilleurs vœux de bonheur !*



Réservez dans votre agenda

➤ **Samedi 22 avril à 18 h à l'Eglise**



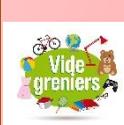
Concert du **Chœur des Ecrins**.

➤ **Samedi 27 mai à partir de 10 h**



Challenge du Crick, tournoi de pétanque au Jeu de La Fine, Chemin Neuf.

➤ **Dimanche 18 juin toute la journée**



Vide-greniers sur l'esplanade herbeuse à côté de la mairie.

La Gazette de Ponsonnas

Bulletin périodique d'informations de la Mairie de Ponsonnas

Directeur de la publication : Jean-Marc Laneyrie

Comité de rédaction : Jean-Marc Laneyrie, Michel Darjo, Olivier Doerler, Mady Lemke-Talotta

Crédit photos : Jean-Marc Laneyrie, Monique Bellino, Muriel Laneyrie, Dirmed.

Mise en pages : Olivier Romand

Mairie de Ponsonnas 147 Rue du Mont Aiguille 38350 PONSONNAS

☎ 04/76/81/13/03

Site internet : <https://www.ponsonnas.fr>

Ouverture au public : Lundi et Vendredi 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30,

Permanence des Elus : Samedi de 10h00 à 12h00.

Le Maire reçoit sur rendez vous